



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# EVADIX SA - Requête en réorganisation dans le cadre de la loi sur la continuité des entreprises : Homologation du plan de continuité par le tribunal de commerce

**Tournai (Belgique), le 24 décembre 2015** - EVADIX SA (Code Euronext BE0003840577).

Le 21 décembre 2015, le Tribunal de Commerce du Hainaut, division Tournai a rendu un jugement favorable et a prononcé l'homologation du plan de réorganisation déposé par la Société Anonyme EVADIX le 23 novembre 2015. Ce plan a été approuvé à l'unanimité par les créanciers ayant pris part au vote à l'audience du 14 décembre 2015.

La décision rendue par le Tribunal contribue à assurer la pérennité de la SA EVADIX.

Le jugement prononcé par le Tribunal de Commerce de Tournai a été publié ce jeudi 24 décembre 2015 sur le site web de l'entreprise ([www.evadix.be](http://www.evadix.be)).

---

### **www.Evadix.com**

Pascal Leurquin  
Administrateur délégué  
Tél : 069.89.51.83  
p.leurquin@evadix.com

Sébastien Fournier  
Directeur Communication  
Tél : 069.89.52.66 - GSM : 0479.99.12.56  
s.fournier@evadix.com